

Des aînés pénalisés



Aïe! La valeur locative peut peser lourd sur les impôts des aînés propriétaires de leur chez soi. Il faut revoir ce système injuste, mais pas n'importe comment, pas comme le propose le Conseil fédéral.

Comme l'illustre l'histoire de Mme Z, (lire notre encadré), un cas des plus courants, le système d'imposition du logement pose un sérieux problème. L'initiative populaire de la HEV Schweiz, l'association suisse alémanique des propriétaires, propose une solution adéquate pour le résoudre: à chaque propriétaire en âge d'AVS de décider s'il veut continuer à être imposé sur la valeur locative de son logement. Si c'est non, en contrepartie, il devra renoncer à déduire de ses revenus les éventuels intérêts pas-

> A cette initiative, le Conseil fédéral oppose un contreprojet dont la consultation se termine ces jours. Le CF propose d'en finir une fois pour toutes avec la valeur locative, qui ne serait plus ajoutée aux revenus des propriétaires, au'ils soient jeunes ou séniors. Le problème, c'est que ce remède est bien loin de convenir à tous.

Des déductions trop

Aujourd'hui, bien souvent, les intérêts passifs fiscalement déductibles sont plus

élevés que la valeur locative: un véritable coup de pouce pour ceux qui rêvent de devenir propriétaires.

Avec son contre-projet, le Conseil fédéral déclare vouloir continuer à aider les jeunes à accéder à la propriété.

Mais la mesure prévue est vraiment chiche: 10 000 francs maximum de déduction

fiscale possible pour les couples mariés, 5000 pour les individuels. Et cette déduction, qui ne vaut que pour le premier chez soi, est limitée à dix ans et est dégressive pendant ce laps de temps. Pour Paul-André Roux, conseiller national et membre du comité de la Chambre immobilière du Valais: «Rembourser son emprunt en dix ans, ce n'est pas réaliste. De plus, c'est après une dizaine d'années qu'il faut commencer à entreprendre des travaux d'entretien. Et c'est à ce moment-là justement qu'il n'y aurait plus de déduction d'intérêts passifs possibles. Et, cerise sur le gâteau, dans le contreprojet, les frais d'entretien ne peuvent plus être déduits.»

Imposer les résidences secondaires: le retour!

Enfin, pour compenser la baisse des recettes fiscales induite par la suppression de la valeur locative, le Conseil fédéral prévoit un

impôt cantonal sur les résidences secondaires. Les Valaisans ont rejeté massivement la loi sur le tourisme parce qu'elle voulait taxer les logements de vacances. Et voilà que ce type de nouveauté fiscale essaie maintenant de rentrer par la fenêtre. Comment serait calculé cet impôt, à combien s'élèverait-il? Pour l'instant, c'est le flou! Pour la CIV, décidément, le contre-projet fédéral est à côté de la plaque! Le débat est lancé. Au final, c'est le peuple qui choisira.

> Pour la Chambre immobilière du Valais: Geneviève Zuber

A louer à Sion (sous-gare)

bureaux/atelier/

salle de réunion

40 m²-180 m²

Tél. 079 204 36 00.

Bureau à louer

au centre de Sion face au parking de la Planta

Médecin établi cherche coloca-

taire pour partager son médical:

secrétariat et salle d'attente

en commun, entièrement meublés.

Prix Fr. 2000. – par mois, libre tout

de suite ou date à convenir.

Pour visiter: tél. 079 765 75 13.

036-545890

Une lourde facture pour Mme Z.

Entre l'AVS et le 2^e pilier, Mme Z, 78 ans, touche 40 000 francs par année pour vivre. Comme bien des Valaisans, elle est propriétaire de son logement. Lorsque son mari, aujourd'hui décédé, était arrivé à la retraite, ils avaient terminé de rembourser leur emprunt hypothécaire. Il n'y a donc plus pour Mme Z de possibilité de déduire des intérêts passifs pour contrebalancer la valeur locative qui se rajoute à ses revenus. Résultat: elle est imposée sur 48 000 francs (40 000 + 8000 francs de valeur locative). Et à cause de cette valeur locative, qui est un revenu purement fictif, elle doit payer un supplément d'impôt de 1804 francs, soit 6336 francs au total! Vraiment pénalisant, d'autant plus qu'avec de tels revenus, on ne roule pas sur l'or.

CHERCHE À LOUER

Pour 1 personne, suisse, rentier AI, sans ani-

maux, très bonnes références, pas de poursuites, garantie de loyer, contrat longue

APPARTEMENT de 2½ à 4 pièces

région Sierre/Sion (maximum 700 m alti-

tude), non meublé, pas au rez-de-chaussée,

avec place de parc ou garage, cave, loyer max. Fr. 1000.–, date à convenir, tél. 078

A louer à ARBAZ

Café

de la Laiterie

Offres et renseignements:

M. Jean-Paul Bonvin

Chemin Tseno 22

1974 Arbaz

L'immobilier en Valais schmidt-immobilier.ch



Location



www.sedelec.ch

Locaux commerciaux

- Commerce au rez-de-chaussée, local N° 1 (50%) et local N° 2, surface = environ 172 m²
- Dépôt N° 9 au 1er sous-sol, surface = environ 56 m²

se situant à l'immeuble Saint-Marguerite, rue de la Dixence 49 à Sion

Prix du loyer et autres modalités, merci de prendre contact avec M. Thierry de Preux au tél. 027 205 60 00 durant les heures de bureau à l'adresse suivante:

Burkhalter

Sedelec Valais Kue de la Dixence 49 1950 Sion 4

wincasa 🗅

Sierre, Av. Général Guisan 1 / Gare 7

BUREAUX RENOVES DE 461 M2

036-552188

MARTIGNY

studios, 2½, 3½, 4½, 5½ pièces quartiers tranquilles local-dépôt accessible de 47 m²

places de parc

Léonard Gianadda, ing. Avenue de la Gare 40 1920 Martigny Tél. 027 722 31 13 Fax 027 722 31 63

Rte Industrielle 8 à Aigle A louer tout de suite ou à convenir local commercial d'environ 240 m² au 1er étage

A proximité de la Migros et autoroute. Parfait pour crèche, garderie. Loyer: Fr. 4000.- + charges individuelles

www.bernard-nicod.ch

Bernard Nicod 3, rue de Venise **Tél. 024 473 88 88** 1870 MONTHEY

A louer dans zone artisanale et industrielle de Martigny locaux en demi-sous-sol

avec accès direct indépendant. monte-charge et toutes commodités. Conviendrait pour commerce, stockage, etc. Surface 300 m². Libre tout de suite. Faire offre sous chiffre Q 036-551795

à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1. 036-551795

A louer entre Sion et Martigny une villa

beaucoup de charme et de cachet.

Rez: hall d'entrée, WC, cuisine, salle à manger, loggia, séjour, bureau, chambre avec salle de bains. Etage: 4 chambres, 1 salle de bains, 1 local de rangement. Sous-sol: carnotzet, buanderie, garage, locaux techniques.

Parc, pelouse ombragée, pergola.

DIOLLY / SAVIÈSE

/ente

Résidence «Diolinoir»



A VENDRE - SITUATION UNIQUE **Appartements 31/2, 41/2, 51/2 pièces** dans un immeuble de standing. Finitions au gré du preneur

Disponibles été 2011 Réservez aujourd'hui votre futur appartement!

Renseignements: 027 327 72 00 079 773 80 26 www.pierreloisirs.ch info@pierreloisirs.ch



LOCAL COMMERCIAL



- 170 m2
- 1er étage
- Bureau fermé / Open-space Sanitaire
- Situation centrée
- Places de parc à disposition ■ Disponible de suite
- CHF 2260.- charges comprises

Wincasa SA Lausanne www.wincasa.ch Téléphone 021 310 61 30 catia.cescutti@wincasa.ch



∕svit



Open space très lumineux

Surface ventilée

4 et 5ème étage

■ Loyer sur demande

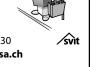
■ Entrée indépendante

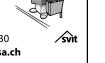
■ Vue dégagée sur Montana

Possibilité de cloisonnement

■ Possibilité de louer parkings int.









1752 Villars-sur-Glâne 1.

Libre dès 1.5.2010. Faire offre sous chiffre G 036-550717 à Publicitas S.A., case postale 48,